Les principales obligations administratives en agriculture

OBJECTIFS

Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux personnes en cours d'installation ou déjà installées.

CONTENU

La journée se découpe en 2 parties :
Une partie concernant la TVA et les différents régimes du BA et les conséquences dans
le revenu global du foyer fiscal :
- les différents régimes TVA et leurs incidences administratives
- les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- les principaux points de la déclaration d'ensemble des revenus
- les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- les principaux crédits d'impôts en agriculture
- la base de calcul des cotisations sociales

La seconde partie permettra de se repérer et s'organiser autour des différentes obligations administratives :
- législation concernant la tenue du livre de caisse et la facturation
- les principales obligations concernant les JA et les conditions d'installation
- différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche, etc)
- récapitulatif et calendrier des obligations administratives.

Un bilan de la formation sera réalisé en fin de journée.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
AFOCG 11

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 12/05/2020

TARIFS
Frais pédagogiques :154 €. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles ViVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible) Non éligible VIVEA, nous contacter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Responsable de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
Maison paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300
LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58
N° d'organisme de formation : 76110158011

SATISFACTION : taux général 2021 96.5 % et taux dernière session 2021 : 94.3%

NOTE : prevoir panier tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
19/05/2020	1 Avenue Salvador Allende 11300 Aude	Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg 11

THÈMES
Gestion d\'entreprise

PARTENAIRES
LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

FINANCEURS
VIVÉA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)